

Questions réponses relatives à la prise en compte dans la fonction publique territoriale de l'évolution de l'épidémie de Covid-19 (Version mise à jour au 18 février 2021)



La [FAQ « Questions réponses » relatives à la prise en compte dans la fonction publique territoriale de l'évolution de l'épidémie de Covid-19](#)

Diffusée par la DGCL a été mise à jour le 18 février 2021.

Les dispositions nouvelles concernent l'aménagement de l'environnement professionnel, l'organisation du temps de travail, les critères de vulnérabilité, la position administrative des agents testés positifs ou la reconnaissance de la covid-19 en maladie professionnelle.

Vous la trouverez en téléchargement en dessous de ce post. Les passages dans la circulaire surlignés en jaune correspondent aux changements apportés par rapport à la version précédente.

[\[pdf\] 2021](#)

Questions réponses relatives à la prise en compte dans la fonction publique territoriale de l'évolution de l'épidémie de Covid-19 (Version mise à jour au 18 février 2021)